

Article 2

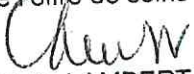
La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution de cette décision, qui sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **22 JUL. 2021**

Pour le ministre et par délégation,

Pour la directrice générale de l'offre de soins

La cheffe de service
Adjointe à la directrice générale
de l'offre de soins


Cécile LAMBERT